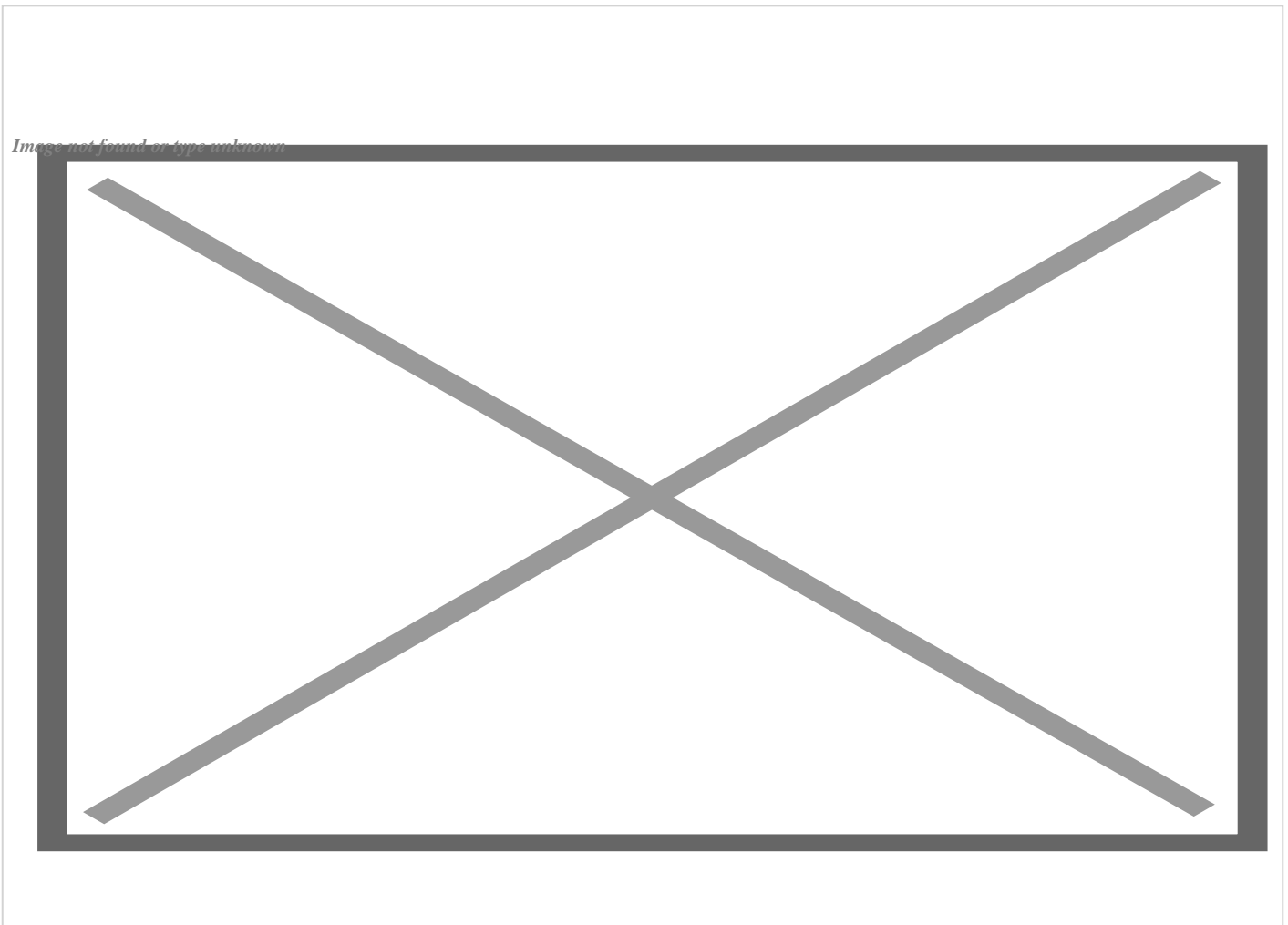


Le Premier ministre de Cuba exhorte à tirer des leçons des erreurs commerciales



La Havane, 17 février (RHC) Le Premier ministre cubain, Manuel Marrero, a exhorté à bien se préparer en matière de droit lié aux affaires internationales et à tirer des leçons des erreurs commises pour ne pas les répéter.

Lors de l'ouverture d'un cours d'introduction à l'étude de cette branche du droit, le chef du gouvernement a souligné qu'il s'agit d'une question de souveraineté nationale, car elle protège les ressources du pays.

Marrero a fait remarquer que le manque d'expérience et l'improvisation dans ce domaine ont conduit ces dernières années à des litiges internationaux impliquant des risques et des dépenses financières, bien que plusieurs d'entre eux aient été réglés favorablement pour la nation caribéenne.

Cuba n'est pas dans une bulle, a signifié le Premier ministre, c'est une économie ouverte et donc exposée aux lois du marché international, d'où l'importance de se préparer à ces scénarios avec le contrat comme outil fondamental.

À cet égard, il a souligné qu'il existe dans le pays une faible culture de ce type de documents, car de nombreux employeurs les considèrent comme une formalité et n'appliquent pas tout ce qui y est établi qui pourrait être bénéfique.

Il a rappelé que ce manque de préparation a conduit à la signature de certains "contrats léonins", d'affaires à la fin nuisibles et d'où il est très difficile de sortir.

Il a souligné qu'il est impératif que les juristes remplissent leur rôle : conseiller, avertir et sauvegarder les entités représentées; et il a appelé à étendre la culture sur ces questions aux chefs et aux autres acteurs.

À cet égard, il a précisé qu'il y a encore beaucoup d'improvisation dans l'établissement des relations contractuelles et que des avocats ne font pas toujours partie des équipes présentes aux réunions de négociation.

Il faut mettre le contrat à la place qui lui revient, être exigeant et constant pour obtenir les résultats dont le pays a besoin, a-t-il souligné.

Le cours, destiné aux spécialistes du droit dans les entreprises et organismes de l'administration centrale de l'État liés au commerce extérieur, et aux avocats des Cabinets Collectifs traitant de l'activité, entre autres, compte sur des professionnels ayant une expérience dans ce domaine, y compris sa participation à des cours d'arbitrage international.

Des sujets tels que la scène des affaires au niveau mondial, les principaux acteurs, les délais contractuelles, les moyens de règlement des litiges, la coordination des conseils appropriés et les exigences minimales pour faire face à un procès à l'étranger font partie du programme.

Cette initiative est parrainée par la Chambre de commerce de la République, la Cour cubaine d'arbitrage commercial international, la faculté de droit de l'Université de La Havane et la Société cubaine de droit commercial de l'Union des juristes de Cuba.

Le ministre de la Justice, Oscar Silvera, et la vice-ministre du Commerce extérieur et de l'Investissement étranger, Ana Teresita González, étaient également présents. (Source : Prensa Latina)

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/286531-le-premier-ministre-de-cuba-exhorte-a-tirer-des-lecons-des-erreurs-commerciales>



Radio Habana Cuba